

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

FOYER D'HEBERGEMENT ET ACCUEIL TEMPORAIRE

Avril 2025

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2024.....	5
3. ACTIVITE	9
3.1. Activité.....	9
3.2. Admissions et sorties.....	9
3.3. Absences.....	10
4. DEMARCHE QUALITE.....	10
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	10
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	12
4.3. Démarche d'évaluation.....	13
5. RESSOURCES HUMAINES	14
5.1. ETP par établissement	14
5.2. Mouvements du personnel	14
5.3. Développement des compétences	14
6. CONCLUSION	15



1.INTRODUCTION

L'année 2024 a été principalement marquée par la révision des agréments du Foyer d'Hébergement qui n'était plus en phase avec les demandes d'entrées ou d'accueils temporaires. Les 5 dernières années ont mis en évidence la difficulté à répondre aux objectifs d'activité fixés dans le cadre du CPOM sur les deux dispositifs. La réflexion menée avec le Conseil Départemental, fin 2023, pour mettre en adéquation, places autorisées, besoins et ressources, a fait passer à 45 places permanentes et 1 place d'accueil temporaire l'agrément du Foyer d'Hébergement contre 50 et 3 places en 2023. Cette diminution de l'agrément a permis de créer 5 places de Foyer de Vie permanentes sur le site de Pers-Jussy. Ceci va permettre à des travailleurs vieillissants d'arrêter leur activité professionnelle et à des jeunes en « amendement Creton » de quitter le CEM Belluard pour rejoindre un dispositif pour adultes.

La tension connue en 2023 sur les Ressources Humaines s'est poursuivie en 2024, même si cela s'est fait dans une moindre importance. La fermeture définitive de l'appartement L3 a favorisé une meilleure rationalisation des ressources. Cependant, plusieurs arrêts de longue durée ont réclamé des ajustements permanents afin de garantir la prise en charge des résidents, plus spécifiquement sur les Foyers d'Hébergement d'Annecy. Un travail conséquent de recrutement a permis de stabiliser les effectifs fin 2024, même s'il restait toujours 3 postes à pourvoir.

Malgré cette situation complexe nous avons poursuivi la dynamique d'évolution du service, notamment en mettant à jour les outils de la loi 2002-2. Le Règlement de Fonctionnement, le Livret d'Accueil et le Contrat de Séjour ont été révisés. L'audit du circuit du médicament, lancé en 2023, a abouti à la rédaction d'une procédure spécifique avec l'objectif de sécuriser le dispositif. Les accompagnateurs ont proposé, tout au long de l'année, des activités sportives et culturelles et de très nombreuses sorties le week-end et durant les périodes de vacances.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

Autorisations	
Date d'ouverture	1978
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	13 janvier 2025
Nombre de places autorisées – accueil permanent	45
Nombre de places autorisées – accueil temporaire	1

L'agrément du Foyer d'Hébergement et de l'Accueil Temporaire qui lui est rattaché a été révisé en janvier 2025 afin qu'ils soit en adéquation avec la situation du service, comme je l'avais indiqué dans mon rapport d'activité 2023.

Le nombre de places autorisées sur le Foyer d'Hébergement a été diminué de 5 unités (45 contre 50 en 2024). Le dispositif d'Accueil Temporaire est passé de 3 places à 1.

2.2. Public accompagné

FOYER D'HEBERGEMENT	
Nombre de personnes accompagnées	38
Nombre d'hommes	23
Nombre de femmes	15
Moyenne d'âge	36.3 ans
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	9
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	0
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	5
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	9
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	1
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	13
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	29
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	3
Nombre de personnes cérébro-lésées	12
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	5
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	2

Les déficiences sont indiquées à titre principal et secondaire.

ACCUEIL TEMPORAIRE	
Nombre de personnes accompagnées en 2024	9
Nombre d'hommes	6
Nombre de femmes	3
Moyenne d'âge	36 ans



Le Foyer d'Hébergement accompagne des résidents en situation de handicap travaillant en ESAT, atteints principalement de déficiences motrices. Le profil des personnes accompagnées est marqué par une avancée en âge des résidents et, de fait, de leurs besoins. En 2024, l'ouverture des places de Foyer de Vie à Pers-Jussy et aux Toriolets a permis à 4 travailleurs âgés, accompagnés sur le Foyer d'Hébergement, de rejoindre une place de Foyer de Vie et ainsi de quitter leur travail. Quatre résidents du Foyer d'Hébergement de Persycat ont été accompagnés tout au long de l'année pour rejoindre le nouveau dispositif des Toriolets qui a ouvert en septembre 2024.

Le dispositif d'Accueil Temporaire du Foyer d'Hébergement a accompagné 9 personnes durant l'année. Une personne réalise des accueils de manière très régulière, au rythme de 2 nuits par semaine. Il est important de noter que deux jeunes du CEM Guillaume Belluard ont été accueillis de manière régulière durant l'année dans le cadre de stages ESAT et FH à Persycat et l'une d'elle a intégré le dispositif Foyer de Vie à Pers-Jussy.

2.3. Projets menés en 2024

Durant l'année 2024, nous avons mis à jour les outils de la loi 2002-2 en perspective de l'évaluation HAS qui sera menée en octobre 2025 sur l'ensemble du Foyer d'Hébergement. Le Règlement de Fonctionnement, le Livret d'Accueil et le Contrat de Séjour ont été revus pour répondre aux évolutions législatives et aux mutations de l'environnement du Foyer d'Hébergement. Un important audit du circuit du médicament, lancé en 2023 sur le Foyer d'Hébergement et l'ESAT, nous a permis de rédiger une procédure spécifique à la gestion des traitements des résidents au sein du Pôle Travail et Habitat. Cette mise en cohérence des pratiques doit permettre une sécurisation et une fiabilisation de la gestion des médicaments sur le Pôle Travail et Habitat.

En plus des accompagnements du quotidien, les équipes du Foyer d'Hébergement proposent, tout au long de l'année, aux résidents, de participer aux manifestations associatives. A noter, entre autres en 2024, le passage de Flamme Olympique à Héry-sur-Alby, Glisse en cœur au Grand-Bornand et le Trophée de l'Espoir aux Ménuires (événement parrainé par le double champion olympique de judo David Douillet).

Les activités réalisées en 2024 sur le Foyer d'Annecy :

Fortement impliqués dans la vie des quartiers sur lesquels les appartements sont implantés, les résidents du Foyer d'Hébergement d'Annecy participent, tout au long de l'année, à de nombreuses manifestations, notamment la Fête du Quartier des Teppes en avril. Chaque semaine, des résidents participent à l'atelier cuisine de la rue des Teppes, situé au pied des appartements de la rue Léandre Vaillat. Les résidents s'inscrivent également dans les activités culturelles et sportives proposées par les MJC



et les clubs de leur quartier. Tout au long de l'année, des résidents profitent de la programmation culturelle du Théâtre des Collines entre octobre et mai sur environ 2 ou 3 représentations par mois.

Des sorties ski, entre janvier et mars et quadrix aux beaux jours, encadrées par un accompagnateur en charge des activités sportives, sont également réalisées.



Durant les vacances d'été 2024, la commission animation propre au Foyer d'Hébergement, baptisée « **Animenfolie** », pilotée par des accompagnateurs du Foyer d'Hébergement, a programmé et proposé des activités « inter-appartements », sur propositions des résidents.

Exemple de programmation sur une semaine de vacances :

	LUNDI 05/08	MARDI 06/08	MERCREDI 07/08	JEUDI 08/08	VENDREDI 09/08	SAMEDI 10/08
Activité	Réunion programmation de la semaine	Aigles du Léman 10 € l'entrée	Quadrix et pique-nique 20h podium à Albigny « <i>John et les nonnes</i> »	Resto au chalet du lac et pêche à Marlens-Prévoir 40 €	20h-21h30 Concert Nocturnes du parc au kiosque à Cran Gevrier (derrière la mairie)	Le soir resto au plan d'eau de Lescheraines

D'autres sorties, ayant un caractère plus exceptionnel, se sont déroulées tout au long de l'année :

- 80^{ème} anniversaire des Glières – avril 2024
- Sortie Musée de l'Illusion à Lyon – mai 2024
- Match FC Annecy dans le cadre de la convention de partenariat ALPYSIA/FCA – mai 2024 (inter appartements)



- Festival de magie et arts visuels à Rumilly – octobre 2024 (inter appartements)
- Festival de musique ZICOMATIC au Phare à Chambéry – octobre 2024 (inter appartements)
- Aquarium de Lyon – octobre 2024 (inter appartements)
- Match Hand Chambéry-Limoges (offert par ZICOMATIC) – décembre 2024 (inter appartements)

Les activités réalisées en 2024 sur le Foyer de Pers-Jussy :

Le Foyer d'Hébergement de Pers-Jussy a développé, depuis 15 ans, un réseau de partenariats très riches avec des associations, notamment Handifestif, Kyfékoi, Annemasse sport handicap, le club alpin Reignier Esery. Ces partenaires proposent, tout au long de l'année, des sorties culturelles, des activités sportives et des accompagnements lors de manifestations pour les résidents du Foyer d'Hébergement de Pers-Jussy.



Côté sport, comme chaque année, une dizaine de sorties ski ont été réalisées en lien avec les bénévoles d'Annemasse Sports Handicap (Association qui aura 50 ans en 2025). Ces sorties ont permis à 7 résidents de profiter de la neige, en ski adapté ou non. Chaque sortie est l'occasion de profiter du plaisir des sports de glisse et de partager un bon repas ensemble. Des résidents pratiquent également, de manière hebdomadaire, de l'escalade, à Reignier, avec le soutien du Club Alpin Reignier Esery. Quelques sorties « Cimgo », organisées aux beaux jours, ont permis à des résidents de profiter des chemins à bord de ce véhicule tout terrain de descente.



Les résidents de Persycat ont participé à des concerts sur le territoire savoyard comme « Musilac », le festival d'Aix-les-Bains, « Guitare en Scène » à Saint-Julien-en-Genevois et le « Bluegrass Festival » de la Roche sur Foron. Quelques résidents pratiquent le chant le mardi soir au sein du Foyer, avec le groupe vocal d'Handifestif.

Pour remercier nos partenaires, en janvier, comme chaque année, a eu lieu la soirée « Galettes des bénévoles » qui est l'occasion de rassembler autour des traditionnelles galettes et d'un verre de cidre, les résidents et les bénévoles pour un moment de partage.

Les accompagnateurs du Foyer d'Hébergement proposent également des activités en interne comme la relaxation, un atelier cuisine, l'atelier brico-déco (fabrication déco de Noël sur le thème du chalet). En 2024, de nouvelles activités ont vu le jour, sur proposition des professionnels et des résidents, comme les soirées débat/actualités, du fitness et des sorties piscine. Un petit groupe a tenu un stand pour la journée Handisolaire organisée par la commune de Reignier-Esery. Ils ont aussi réalisé de nombreuses autres sorties, notamment aux Aigles du Léman, au rallye des bornes, à la plage d'Excenevex, à la base de loisir de Lescheraines, au musée de la préhistoire à Sciez, etc...





3.ACTIVITE

3.1. Activité

Activité Foyer d'hébergement	
Nombre de places autorisées (ou file active)	45
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2024	38
Nombres de journées prévisionnelles	16425
Nombres de journées réalisées	11656
Taux d'occupation	71 %

La diminution de l'agrément du Foyer d'Hébergement, en 2024, a permis de stabiliser le taux d'occupation (71 % versus 68% en 2023). Le nombre de résidents reste largement en dessous de l'agrément en raison d'un nombre de départs important (4 en 2024) contre une seule entrée. Nous restons avec une activité en dessous des objectifs de CPOM de 75 %.

ACCUEIL TEMPORAIRE	
Nombre de places autorisées	1
Nombres de journées prévisionnelles	365
Nombres de journées réalisées	146
Taux d'occupation	40 %

Pour l'Accueil Temporaire, la diminution du nombre de places de 3 à 1 a permis de faire augmenter de manière significative le taux d'occupation (40 % en 2024 contre 20 % en 2023). Cependant, le nombre de journées réalisées reste faible et en diminution par rapport à 2023 (- 63 journées).

3.2. Admissions et sorties

Nombre d'admissions en 2024	
Provenance domicile ou milieu ordinaire	0
Provenance établissement de santé	0
Provenance établissement médico-social	1
Provenance inconnue	0
Nombre de sorties en 2024	
Décès	0
Hospitalisation	0
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	0



Réorientation vers un établissement médico-social	4
Motif inconnu	0

En 2024, le nombre d'entrées au Foyer d'Hébergement n'a été que d'1 personne contre 4 sorties, ce qui en impacte l'effectif (38 résidents pour 45 places). Nous constatons que les demandes pour entrer au sein du Foyer d'Hébergement sont limitées et la liste d'attente quasi inexistante. Nous envisageons 2 entrées sur Persycat en 2025 et aucune sur Annecy à ce jour.

Il est important de noter que 4 des 5 places de Foyer de Vie créées à Pers-Jussy en début d'année sont occupées au 31-12-2025. La cinquième devrait être occupée mi - 2025 par une jeune femme accompagnée jusque-là par le CEM Belluard.

3.3. Absences

Nombre de jours d'absences	
Hospitalisation	59
Convenance personnelle	3268

Le nombre de journées d'hospitalisation est en baisse par rapport à 2023 de 24 journées. Le nombre de journées d'absence pour convenance personnelle est aussi en baisse de 243 journées pour l'année.

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2024 :

Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations et de la prévention des risques. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices.

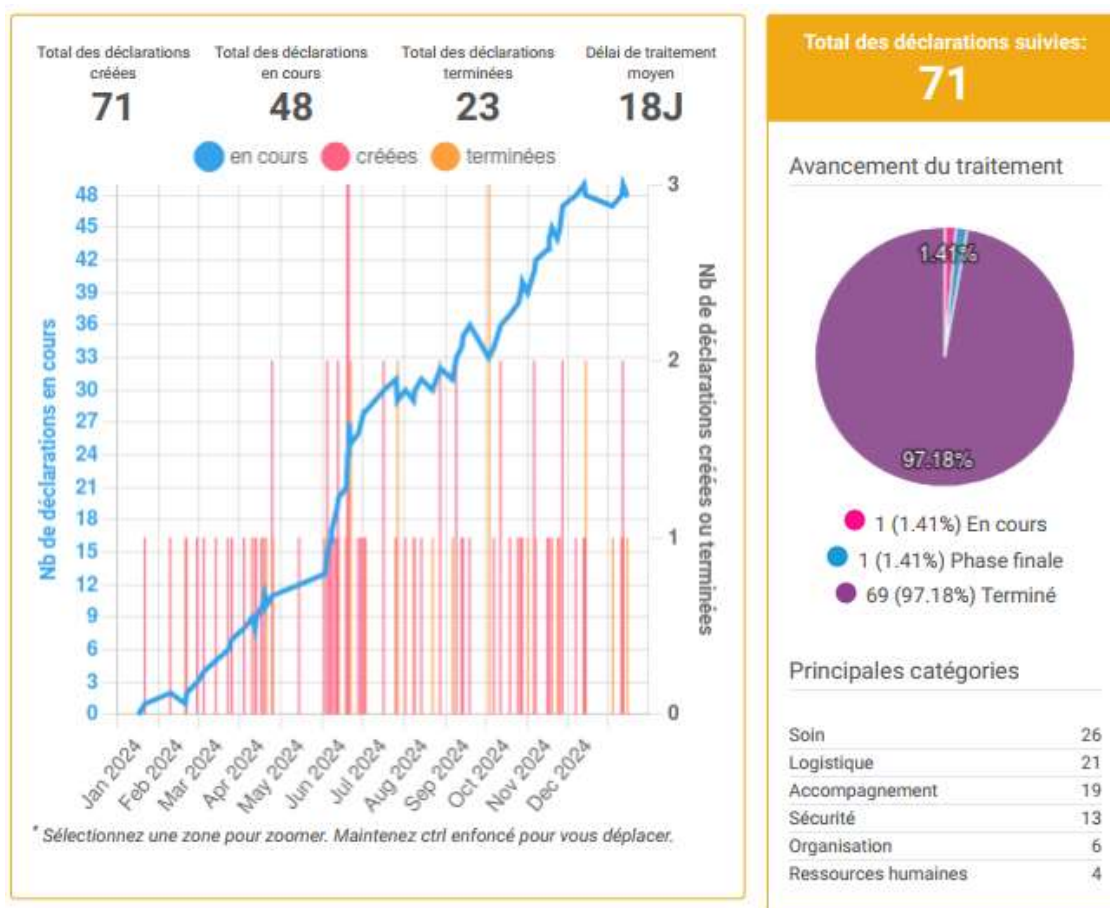


Le nombre de déclarations est en nette hausse (19 en 2022, 13 en 2023, 71 en 2024) ce qui témoigne de la bonne appropriation de ce « process » par les professionnels du Foyer d'Hébergement. La sensibilisation continue des professionnels doit être poursuivie afin de maintenir le réflexe de déclaration des dysfonctionnements.

Le délai de traitement s'est également amélioré depuis 2022. Il dépend cependant des actions correctrices à entreprendre.

En 2024, nous dénombrons un signalement obligatoire d'évènement indésirable auprès des autorités (CD-ARS) pour le Foyer d'Hébergement.

Un bilan des évènements indésirables est présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'Administration.



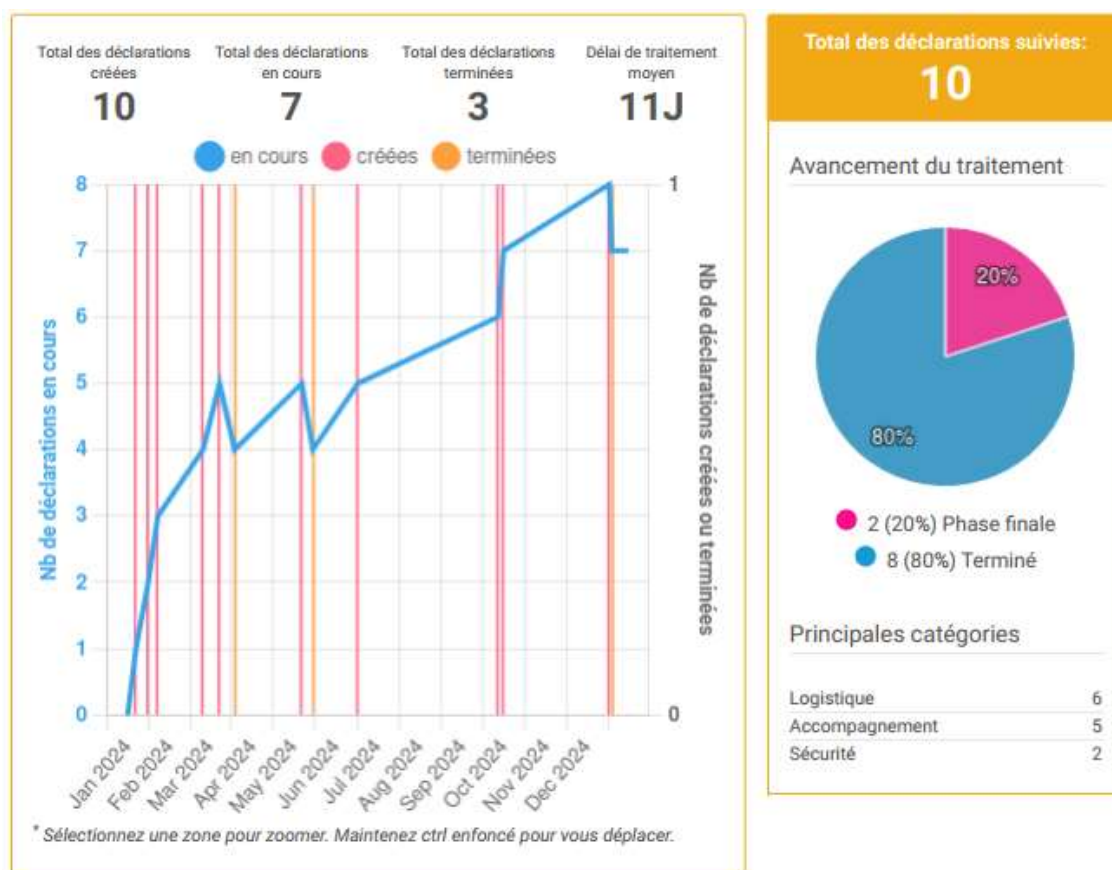
Plaintes et réclamations reçues en 2024 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le système de déclaration à l'aide d'une adresse mail dédiée (reclamation@alpyssia.org) a été peu mobilisé en 2024 mais le nombre de réclamations est toutefois en augmentation (4 en 2022, 3 en 2023, 10 en 2024).



La communication sur ce droit mérite d'être encore renforcée, tant auprès des résidents et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

Le bilan des plaintes et réclamations est également présenté chaque année en CVS, CSE et Conseil d'administration.



4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'amélioration de la qualité témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement. Il est alimenté par différentes sources : les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026, les axes du projet d'établissement 2023-2027, les résultats des auto-évaluations et évaluations HAS, l'analyse des événements indésirables et des plaintes réclamations.

Le tableau ci-dessous liste les fiches actions qui concernent directement le Foyer d'Hébergement.



Le suivi du plan d'action est assuré à deux niveaux : au niveau de l'établissement et au niveau du siège, dans le cadre des instances qualité.

>> Objectif :	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
>> FA CPOM 1.2 : Adapter l'offre d'emploi et de formation professionnelle 																				
>> FA PE FH 2 : Conduire la restructuration de l'offre d'hébergement sur Annecy 																				
>> FA PE FH 1 : Améliorer l'accompagnement en santé 																				
>> FA EI 468 : Mettre en place un protocole de sortie UFT avec les règles applicables. 																				
>> FA PE FH 3 : Coordonner les projets personnalisés 																				
>> FA PE FH 4 : Développer et mutualiser l'offre d'activités de loisirs 																				

4.3. Démarche d'évaluation

Le Foyer d'Hébergement est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions ponctuelles mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, le Foyer d'Hébergement est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par le Conseil Départemental a positionné l'évaluation du Foyer d'Hébergement au 2nd semestre 2025. Sur la base d'un cahier des charges associatif, le cabinet ABAQ a été sélectionné pour mener les évaluations 2025 des établissements et services d'Alpysia, dont le Foyer d'Hébergement et l'ESAT.

Afin de se préparer au mieux à cette évaluation, le Pôle Travail et Habitat a procédé en 2024 à une auto-évaluation des critères impératifs du référentiel HAS. Il a également mené un audit du circuit du médicament qui a permis de faire évoluer les pratiques. Avec l'appui du service qualité du siège, le COPIL mis en place à cet effet a orchestré la préparation des évaluations, préparation débutée en 2024 et qui se poursuivra en 2025 en associant résidents et professionnels.



FOYER D'HEBERGEMENT	
Dernière évaluation interne (date du rapport)	Juillet 2013
Dernière évaluation externe (date du rapport)	Avril 2014
Date de l'évaluation HAS	2 ^{ème} semestre 2025

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement

Nombre d'ETP en 2024	
CDI	39
CDD	6
Intérim	2.83
Autres	0
ETP vacants	0

5.2. Mouvements du personnel

Nombre d'embauches en 2024 (en nb de personne)	
CDI	6
CDD	1
Nombre de fins de contrats en 2024 (en nb de personne)	
Démission	1
Départ en retraite	1
Autres motifs de départ (inapt)	2
Taux global d'absentéisme	10.9%

En 2024, le Foyer d'Hébergement a connu plusieurs recrutements en CDI, principalement dans la sphère éducative - 1 profil psychologue – 1 profil administratif, après une mobilité au siège d'un salarié du FH à son retour de congé parental.

5.3. Développement des compétences

Formations	
Formations individuelles – Nb d'actions	1
Formations individuelles – Nb de salariés formés	1
Formations collectives – Nb d'actions	16



Formations collectives – Nb de salariés formés	28
Nombre total d'heures de formation	718
Nombre de stagiaires accueillis	4

La mobilisation significative des heures de formation reflète la volonté de faire monter en compétence les équipes. La plupart des formations se sont déroulées sur 28h, voir 35h, ce qui traduit la volonté d'adapter les contenus aux contextes métiers.

Un grand volume de ces formations a été menée par l'organisme de formation Alpyssia.

6.CONCLUSION

2024 a été une année charnière pour le Foyer d'Hébergement. La diminution de 5 places d'accueil permanent et de 2 places d'accueil temporaire a permis de limiter les tensions sur les ressources humaines rencontrées en 2023 et de mettre en adéquation notre dispositif avec les demandes d'intégration.

Même si la situation de recrutement reste tendue, avec des besoins de remplacements importants et réguliers, le travail de fond mené par la cheffe de service et la direction a permis de réaliser des embauches fin 2024. Cela devrait nous permettre de renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents. Cette année encore, malgré cette situation, nous avons pu continuer d'avancer sur de nombreux objectifs tout en veillant à limiter l'impact négatif de cette situation sur la qualité d'accompagnement des résidents. Ils ont pu bénéficier de nombreuses activités tout au long de l'année.

Le travail de restructuration du Foyer d'Hébergement d'Annecy doit se poursuivre. Il doit permettre de regrouper des appartements, ce qui permettra de diminuer les tensions sur les ressources humaines. L'évaluation qui attend le Foyer d'Hébergement en octobre 2025 sera un bon indicateur de la situation et du travail réalisé au sein du dispositif.

Je profite de ce rapport d'activité pour remercier vivement l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du Foyer d'Hébergement qui concourt chaque jour au bon fonctionnement de l'établissement. L'implication et le professionnalisme de chacun est le gage d'un accompagnement de qualité. Tout ce qui est mis en œuvre ne serait pas possible sans leur engagement quotidien.